

Hébergement relais temporaire

Épuisement de l'aidant

Sortie d'hôpital

Difficultés pour un retour à domicile

Absence de l'aidant



Personnes âgées
de 60 ans et plus
en perte d'autonomie

4 places dont 2 places
en secteur protégé

Tarif : 20€/jour

Les EHPAD de **Nègrepelisse** et **Caussade** vous accompagnent et mettent en place un **dispositif d'hébergement relais pour les personnes âgées en perte d'autonomie**.

Nos professionnels de santé sont à votre écoute !

Pour qui, pourquoi ?

Le dispositif d'Hébergement Relais est accessible pour **les personnes âgées** de 60 ans et plus, **en perte d'autonomie** en sortie d'hospitalisation ou en cas de défaillance soudaine de l'aidant. Un hébergement temporaire d'une durée maximale de **30 jours par an** dans un cadre sécurisé avant la réintégration de leur domicile est proposé.

Comment y accéder ?

Pour faciliter le recours à ce dispositif, l'**admission est simplifiée** et une **aide financière** (ARS) réduisant le coût d'hébergement est donné. *Document à fournir : Cerfa 14732*03 hébergement temporaire*

Nous contacter :

Tel : 05 63 25 02 50

Mail : accueil@chturenne.fr